

Les index Bâtiment

Référence 100 en 2010

	Intitulés	juillet 2025	août 2025	septembre 2025
BT02	Terrassements	136,4	137,0	136,1
BT03	Maçonnerie et canalisations en béton (sauf ossature, béton armé, carrelage, revêtement et plâtrerie)	135,4	135,9	135,3
BT06	Ossature, ouvrages en béton armé	132,0	132,3	131,8
BT07	Ossature et charpentes métalliques	148,9	147,0	145,0
BT08	Plâtre et préfabriqués	129,3	128,8	128,5
BT09	Carrelage et revêtement céramique	131,8	131,1	131,0
BT10	Revêtements en plastique	137,6	137,9	137,4
BT11	Revêtements en textiles synthétiques	142,6	142,5	141,9
BT12	Revêtements en textiles naturels	142,6	142,6	142,3
BT14	Revêtements en plaque de pierre naturelle sciée et produits assimilés	140,3	139,9	139,7
BT16b	Charpente en bois	139,9	139,6	139,6
BT18a	Menuiserie intérieure en bois	136,1	136,3	136,4
BT19b	Menuiserie extérieure en bois	141,4	141,4	141,7
BT26	Fermeture de baies en plastique y compris fenêtre PVC	134,9	134,3	134,7
BT27	Fermeture de baies en aluminium	139,8	139,1	139,4
BT28	Fermeture de baies en métal ferreux	130,4	129,8	129,4
BT30	Couverture en ardoises de schiste	148,0	148,3	148,2
BT32	Couverture en tuiles en terre cuite	141,7	142,3	141,9
BT33	Couverture en tuiles en béton	133,4	134,4	134,1
BT34	Couverture en zinc et métal (sauf cuivre)	138,6	139,9	138,9
BT35	Couverture en bardeaux bituminés d'asphalte	145,5	146,1	145,7
BT38	Plomberie sanitaire (y compris appareils)	137,3	137,6	137,4
BT40	Chauffage central (à l'exclusion du chauffage électrique)	129,6	130,1	130,1
BT41	Ventilation et conditionnement d'air	135,3	136,0	136,3
BT42	Menuiserie en acier et serrurerie	139,6	139,2	139,3
BT43	Menuiserie en alliage d'aluminium	137,4	136,8	137,1
BT45	Vitrerie-Miroiterie	150,0	149,3	150,6
BT46	Peinture, tenture, revêtements muraux	135,5	135,6	135,1
BT47	Électricité	128,5	129,3	129,3
BT48	Ascenseurs	133,8	133,8	132,9
BT49	Couverture et bardage en tôles d'acier nervurées avec revêtement étanchéité	144,7	145,0	143,5
BT50	Rénovation-entretien tous corps d'état	135,5	135,8	135,7
BT51	Menuiseries PVC	132,7	132,9	132,8
BT52	Imperméabilité de façades	139,3	139,2	138,8
BT53	Étanchéité	133,6	133,6	132,7
BT54	Ossature Bois	135,9	135,7	135,6
BT01	Tous corps d'état	133,4	133,7	133,3

Les index Travaux publics

Référence 100 en 2010

	Intitulés	juillet 2025	août 2025	septembre 2025
TP02	Travaux de génie civil et d'ouvrages d'art neufs ou rénovation	135,2	136,1	135,7
TP03a	Grands terrassements	133,1	133,8	133,4
TP03b	Travaux à l'explosif	117,6	118,2	117,0
TP04	Fondations et travaux géotechniques	132,1	132,7	132,2
TP05a	Travaux en souterrains traditionnels	134,3	135,2	134,6
TP05b	Travaux en souterrains avec tunnelier	134,7	136,0	135,3
TP06a	Grands dragages maritimes	136,9	137,6	136,8
TP06b	Dragages fluviaux et petits dragages maritimes	131,3	132,2	131,8
TP07b	Travaux de génie civil, béton et acier pour ouvrages maritimes et fluviaux	134,8	135,2	134,9
TP08	Travaux d'aménagement et entretien de voirie en zones rurale et urbaine	129,4	129,3	128,2
TP09	Fabrication et mise en œuvre d'enrobés	125,8	124,3	122,6
TP10b	Canalisations sans fourniture de tuyaux	132,4	133,5	132,9
TP10c	Réhabilitation de canalisations non visitables	130,6	130,5	129,7
TP10d	Réseaux de chauffage et de froid avec fourniture de tuyaux	125,4	126,3	125,8
TP10e	Canalisations, assainissement et adduction d'eau avec fourniture de tuyaux en fonte majoritaire	129,4	130,2	129,6
TP10f	Canalisations, assainissement et adduction d'eau avec fourniture de tuyaux multi-matériaux	130,3	131,2	130,8
TP11	Canalisations grandes distances de transport / transfert avec fourniture de tuyaux	131,4	131,8	131,3
TP12a	Réseaux d'énergie et de communication hors fibre optique	133,0	133,8	133,6
TP12b	Éclairage public - Travaux d'installation	128,2	128,2	128,2
TP12c	Éclairage public - Travaux de maintenance	129,7	130,0	129,9
TP12d	Réseaux de communication en fibre optique	124,4	125,3	125,6
TP13a	Charpentes et ouvrages d'art métalliques	153,4	153,9	151,8
TP13b	Charpentes et ouvrages d'art métalliques hors fourniture des aciers	135,1	136,1	136,1
TP01	Index général tous travaux	131,0	131,4	130,7

Source : Insee.

Les index divers de la construction

Référence 100 en 2010

	Intitulés	juillet 2025	août 2025	septembre 2025
TRBT	Transport Bâtiment	130,8	130,4	130,5
TRTP	Transport Travaux publics	125,3	125,3	125,3
MABTGO	Matériel Bâtiment Gros-œuvre	136,9	139,5	137,9
MABTSO	Matériel Bâtiment Second-œuvre	123,5	123,9	123,7
MATP	Matériel Travaux Publics	125,5	128,4	126,8
FD	Frais divers	121,2	121,0	118,1
FG	Fourniture de graines	146,0	146,0	151,0
FV	Fourniture de végétaux	123,1	123,5	122,7
EV1	Travaux de végétalisation	140,8	140,8	142,6
EV2	Application de produits phytosanitaires	119,5	120,6	121,0
EV3	Travaux de création d'espaces verts	133,0	133,2	133,2
EV4	Travaux d'entretien d'espaces verts	137,4	137,5	137,6
PMR	Produits de marquage routier	188,1	186,2	182,8
TSH	Travaux de signalisation horizontale	162,0	161,2	159,5
DRR01	Fourniture de dispositifs de retenue de route	130,5	130,5	132,1
DRR02	Fourniture et pose de dispositifs de retenue de route	130,7	130,9	131,9
ING	Ingénierie	135,2	135,1	134,9

Note : l'index « FG : fourniture de graines » est trimestriel.

Source : Insee.

	Intitulés	juillet 2025	août 2025	septembre 2025
IM	Indice de réactualisation des actifs matériels dans la construction	1,3376	1,3299	1,3487

Note : l'indice IM a pour objectif de permettre la réactualisation de la valeur de matériels, à défaut d'une valeur de remplacement disponible, dans le cadre du calcul des charges d'emploi du matériel. Il ne doit pas être confondu avec l'index divers de la construction « matériel des travaux publics » (MATP), dont la finalité est l'indexation de contrats.

Source : Insee.

Pour en savoir plus

Définition

Les index bâtiment, travaux publics, divers de la construction et l'indice de réactualisation des actifs matériels dans la construction sont des indices de coût de production des différentes activités du secteur de la construction, principalement utilisés à des fins d'indexation de contrats.

Méthode de calcul

Des informations complémentaires (méthodologie simplifiée et détaillée par famille d'index) sont disponibles dans l'onglet « Documentation » de la page web de cette publication.

Utilisations

Ces index, publiés au *Journal Officiel*, permettent aux entreprises et aux collectivités locales d'indexer les marchés de travaux de construction, en choisissant l'activité la plus proche de l'objet de leur marché. Dans les contrats signés avant la publication des index au *Journal Officiel* du 16 janvier 2015, il convient d'utiliser jusqu'à septembre 2014 inclus l'ancienne série ; à partir d'octobre 2014 inclus, l'ancienne série peut être prolongée en multipliant la série correspondante par un coefficient de raccordement. Le produit ainsi obtenu est à arrondir à une décimale.

Prochaine publication : le 12 décembre 2025 à 12h00.